



*Monsieur le Président,*

Bien que nous soyons aujourd'hui présents pour une CAP locale concernant la liste d'aptitude à l'emploi de contrôleur des finances publiques, nous ne pouvons passer sous silence certains événements récents.

Nous pourrions résumer cette déclaration liminaire en 4 mots :

### **RETRAIT du plan DARMANIN**

En effet, depuis début septembre, de nombreuses actions ont été menées devant les sites des finances publiques menacés de fermeture par ce projet de plan de destruction méthodique de la DGFIP.

À cette occasion, comme vous avez pu le constater, de nombreux élus se sont mobilisés aux côtés des agents, afin de marquer leur opposition à la mise en place du « nouveau réseau de proximité » et défendre un service public de proximité et de pleine compétence, à destination de tous les usagers, quelle que soit leur situation sociale ou géographique.

Nombre de communes prennent actuellement des motions CONTRE la destruction des services publics, et malgré les efforts déployés, la fronde des élus locaux reste vive.

Le 16 septembre, les agents de la DGFIP étaient en grève pour exiger le retrait de ce projet. Au niveau national, le taux de grévistes a atteint près de 38 %, ce qui démontre un rejet massif.

La publication, en juin dernier, du projet de plan connu sous le nom bucolique de «géographie revisitée», fut particulièrement mal vécue par les collègues de la DGFIP. Les agents expriment d'ailleurs actuellement leur désaccord par une votation qui laisse entrevoir un plébiscite du retrait du plan Darmanin.

Alors que les usagers déclarent à 89% être satisfaits des services de la DGFIP dans la dernière enquête de l'institut du CSA (l'item «courtoisie et amabilité des agents» atteignant même 92%), alors que l'ensemble de la population est en demande d'un véritable service de proximité, le gouvernement met en place une nouveauté :

### **LA PROXIMITE DISTANCIELLE**

En effet, le déploiement de pseudo structures MFS (Maisons France Service) ne saurait pallier la fracture territoriale opérée par la restructuration du réseau, et le désengagement de l'État qui en découle.

La dématérialisation poussée à l'extrême ne saurait remplacer l'humain, au cœur même de la notion de service public. De même, la mise en place d'une scission des missions de conseil et de gestion relève de l'aberration la plus totale, toute démarche de conseil s'appuyant de façon contemporaine sur la réalité des actes de gestion.

Alors, oui, nos dirigeants sont complètement déconnectés de la réalité du terrain, arrivant même à vanter le transfert de l'encaissement des impôts et taxes des particuliers chez les buralistes. Une des raisons avancée est que les bureaux de tabac présentent plus d'implantation sur le territoire que la DGFIP.

Et pour cause, au vu du nombre de fermetures de structures opérées ces dernières années au sein de notre direction !

Pour FO DGFIP 78, cette externalisation, onéreuse ne l'oublions pas, complexifie la relation en retirant au redevable un moyen de s'acquitter de sa dette auprès d'un fonctionnaire soumis à une stricte déontologie de probité, de secret et de discrétion professionnelles. Mais cela donne un excellent prétexte à notre ministère pour continuer sa saignée des effectifs dans notre administration.

Car nous continuons d'être exemplaires : plus de 5000 suppressions de postes programmées d'ici 2022, auxquelles se rajoutent les 5000 déjà opérées depuis le début du quinquennat. Soit plus d'un tiers du nombre total de suppression dans la fonction publique d'État (pour mémoire 27500). La DGFIP reste toujours la variable étatique d'ajustement budgétaire !

Il est fait peu de cas du professionnalisme des agents de la DGFIP, nos plus hauts dirigeants n'hésitant pas à les insulter en place publique, afin de briller en société. La pédagogie des réformes n'autorise pas le manque de respect à des personnels qui font rentrer chaque jour le fameux «pognon de dingue».

Jamais nous n'avions vu une réforme aussi brutale, jamais un plan social de cette ampleur n'avait été décliné à la DGFIP.

L'absence de véritable concertation avec les représentants des personnels et les agents démontre le peu de considération que nos gouvernants ont pour notre administration.

**Pour FO DGFIP 78, il est évident que détruire la DGFIP ne saurait la renforcer.**

Pour en revenir à l'ordre du jour, à l'heure où colère et désarroi règnent dans les services, à l'heure où chacun sait qu'un cadre C se voit quasi-systématiquement confier les mêmes missions qu'un cadre B, une telle évolution est scandaleuse.

Cette CAP va devoir sélectionner quelques rares collègues, parmi les dizaines de candidats qui effectuent avec brio un travail de contrôleur depuis des années, tout en étant payés comme des agents.

**Cette absence de reconnaissance professionnelle ne génère que de la souffrance et un grand sentiment d'injustice dans les services.** Pourquoi un agent ferait-il le travail d'un cadre B alors qu'il est payé au plus bas de l'échelle du C ? Sans possibilité d'accélérer sa trop lente progression de carrière (merci PPCR).

**Pour FO, c'est clair : à travail égal, salaire égal !**

FO-DGFIP réaffirme son attachement à la liste d'aptitude, véritable voie d'accès statutaire à la catégorie B.

- F.O.-DGFIP dénonce la suppression des plans de qualifications ministériels remettant en cause le déroulement de carrière des agents et revendique une forte augmentation du volume de promotions.
- F.O.-DGFIP demande un abondement des places aux concours en sus de la liste d'aptitude.
- F.O.-DGFIP demande l'organisation de tous les concours à des dates différentes et exige que chaque agent puisse se présenter aux concours et examens sans limitation aucune tout au long de sa carrière.

*Les élus F.O.-DGFIP 78 : Agnès MORANCE, Naima LATRACH, Alain BOUM (expert)*